



26

SOCIÉTÉ 2.0

Politique, Norvège, Vote électronique



Publié par Julien L., le Samedi 28 Juin 2014

Suivre



La Norvège dit non au vote électronique, trop risqué

En Norvège, le gouvernement a annoncé l'arrêt des tests sur le vote électronique, après des expérimentations limitées lors de deux scrutins en 2011 et 2013. Le système n'a pas prouvé un effet mobilisateur sur les électeurs se détournant des élections et des incidents ont été relevés : une minorité d'inscrits a pu voter deux fois, par exemple.



Tweet

266



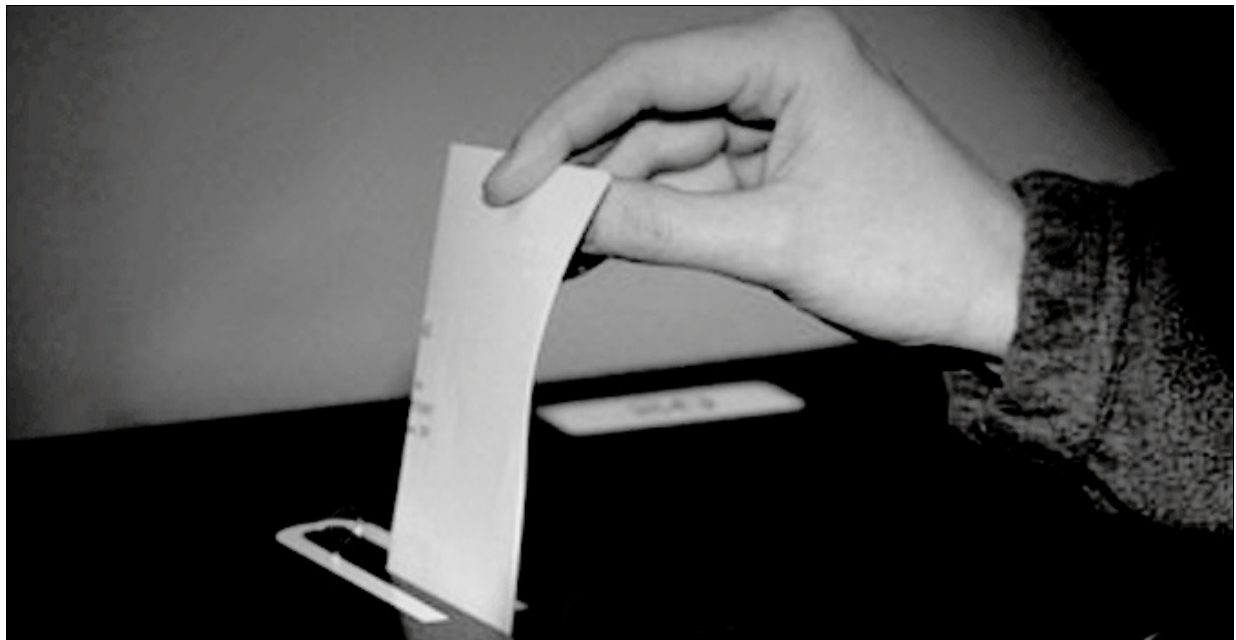
19



J'aime

317

26



Expérimenté à petite échelle en Norvège pendant les élections municipales de 2011 puis au moment du scrutin législatif de 2013, le vote électronique n'a pas du tout convaincu dans le pays des Fjords. Alors qu'il était présenté comme un moyen de stimuler le taux de participation lors des rendez-vous démocratiques, il s'avère que son effet a été marginal, selon un [rapport](#) (.pdf) sur le sujet.

Le désintérêt manifeste des Norvégiens pour le vote électronique et les polémiques propres au système ont donc conduit le gouvernement dirigé par Erna Solberg à lever le pied sur ce sujet. En début de semaine, l'exécutif [a donc annoncé](#) qu'il n'y aura pas davantage de tests, même s'il peut




répondre à certaines problématiques, comme l'accessibilité au suffrage.

Mais la somme des avantages conférés par ce mécanisme n'est pas suffisante pour passer outre la somme des inconvénients. Le **caractère opaque du dispositif**, la divulgation des choix des votants suite à un piratage ou le risque d'une remise en cause de la sincérité du scrutin sont autant d'éléments qui pèsent très lourds dans la balance, bien plus que les points forts du e-vote.

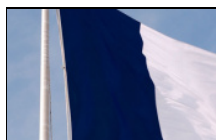
Ces problèmes ne sont absolument pas hypothétiques. Le rapport norvégien, dont la **BBC** a repris quelques extraits, a indiqué qu'un petit nombre de votants, 0,75 % d'entre eux, est parvenu à voter deux fois lors des municipales de 2013. D'abord en votant en ligne, puis en se rendant peu après dans un bureau de vote pour placer un bulletin papier dans l'urne.

En comparaison de la taille du corps électoral norvégien, 0,75 % paraît être une donnée très basse. Mais certains scrutins se jouent parfois à quelques voix près. Dans une élection très serrée, ces doubles votants, même s'ils n'auraient probablement pas tous voté pour le même camp, auraient pu complètement fausser le résultat final et permettre à un parti au détriment d'un autre d'accéder au pouvoir.

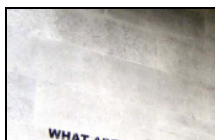
Toutes ces raisons (l'e-vote n'a pas d'effet mobilisateur, même chez les jeunes, et il est perçu comme un danger démocratique du fait de ses insuffisances en matière de sécurité et de contrôle) ont donc conduit la Norvège à arrêter le tir. Le vote électronique va tirer sa révérence, au moment où la Belgique, de son côté, **a fat face à un bug** le mois dernier dans son système de vote électronique.

 J'aime < 317  Tweet < 266
 +1 < 19

A lire aussi sur Numerama :



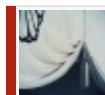
La France déclare officiellement la guerre à l'ICANN



"Il est anormal que la France ne fasse rien pour Edward Snowden"



Chassé du site du FN, Jean-Marie Le Pen lance son blog



Publié par Julien L.

 Suivre



Commentaires à propos de «La Norvège dit non au vote électronique, trop risqué»



Torfirion le 28/06/2014 à 18:11

Bravo à eux, vote électronique = danger démocratique.

répondre - signaler

8

1



RoadRash le 28/06/2014 à 20:13